

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN A L'ASSOCIATION DU « CLUB DES PLUS BELLES BAIES DU MONDE »

L'an deux mille vingt, le mardi 28 septembre à 10 h, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 21 septembre 2021 s'est réuni sur l'île d'Ilur - ÎLE D'ARZ sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
Mme Anne GALLO	2 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Luc LE TRIONNAIRE	4 ^{ème} Vice-Président
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Gaëlle FAVENNEC	

Absents excusés :

M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 ^{er} Vice-Président
M. Paul BARRET	
Mme Nathalie COURTRAI	
Mme Sylvie SCULO	
M. Simon UZENAT	

Procuration :

Mme Nathalie COURTRAI donne procuration à M. David LAPPARTIENT
M. Ronan LE DÉLÉZIR donne procuration à M. Patrick CAMUS
M. Simon UZENAT donne procuration à Mme Anne GALLO
Mme Sylvie SCULO donne procuration à Mme Muriel CLÉRY
M. Pascal BARRET donne procuration à Mme Marie-Jo LE BRETON.

Etaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (directrice)
Mme Morgane DALLIC (responsable du pôle Culture et Patrimoine).
M. Ronan PASCO (Responsable du pôle Mer et Littoral)
Mme Marie TAVENNEC (Responsable administrative et financière)

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN A L'ASSOCIATION DU « CLUB DES PLUS BELLES BAIES DU MONDE »

Vu le décret du 2 octobre 2014 portant classement du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2014 de création du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan ;

Vu la Charte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan ;

Vu les missions de l'association morbihannaise du « Club des plus belles baies du Monde » ;

Il convient de désigner un représentant du Parc à l'association du « Club des plus belles baies du Monde ».

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical à l'unanimité :

- **Désigne** Anne GALLO comme représentant du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan à l'association du « Club des plus belles baies du Monde ».

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT